



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31107>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-31107**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Six-Fours-Les-Plages

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830129900010

Ville : SIX-FOURS-LES-PLAGES

Code postal : 83140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1600379>

Identifiant interne de la consultation : 2025/MOEAJIR

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marches

Numéro de téléphone du contact : +33 494349394

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des principales prestations

effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : A La Remise De L'Offre, Architecte inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/04/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAITRISE D'oeUVRE AU TITRE DE L'OPÉRATION INTITULÉE "CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE DE LOISIRS DESTINÉE AUX ADOLESCENTS - ACTION JEUNES ITINÉRANTE

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Situé actuellement au 479 de la rocade des Playes, le centre d'Action Jeunes ItinéRante (AJIR) occupe une vaste demeure, transformée et adaptée à l'accueil des jeunes de la commune dès 12 ans. Cependant, les locaux actuellement occupés par AJIR ne sont pas très adaptés au fonctionnement de la structure, aussi, la municipalité envisage de mettre en place un nouveau centre d'AJIR. Le site pressenti pour le projet est sur l'emprise communale sis au 297 Chemin de Grand Camp. Ce nouveau bâtiment permettra : - D'offrir des locaux confortables et adaptés des enfants et personnels en accord avec les principes pédagogiques actuels; - De garantir une exploitation technique, organisationnelle et une maintenance maîtrisé. Les missions de MOE sont les suivantes: ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR + OPC. La part de l'enveloppe prévisionnel du maître de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 644 100 euro(s) HT

Lieu principal d'exécution du marché : 297 chemin de Grand Camp 83140 - SIX-FOURS-LES-PLAGES

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique sur le profil acheteur. Les modalités sont définies dans le RC. Les soumissionnaires peuvent également télécharger le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) via le site "profilacheteur":<https://www.marchéspublics.info/> ou également par le biais du site de la Ville : <https://ville-sixfours.fr/mairie/leconomie/marchespublics/> Pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront IMPÉRATIVEMENT transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, onglet " correspondre avec l'acheteur ". Coordonnées téléphoniques, en cas de difficultés techniques : service des marchés : 0494349394. Le service Marchés Publics est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Critères de sélection des candidatures : - aptitude à exercer l'activité professionnelle - capacité économique et financière - capacité techniques et professionnelles L'équipe devra comprendre a minima les compétences suivantes : - Un architecte inscrit à l'Ordre, mandataire de l'équipe ; - Un bureau d'études techniques pluridisciplinaire ou plusieurs bureaux d'études ou ingénieurs-conseils couvrant l'ensemble des techniques nécessaires à cette opération à savoir : Structure ; Fluide ; Thermique ; Économiste de la construction ; OPC. Le contrat est conclu de sa date de notification jusqu'à l'expiration de l'année de garantie de parfait achèvement de l'ensemble des marchés de travaux relatifs à l'opération. Aucune

variante n'est autorisée. Voies de recours : article 10.2 du RC. Des clauses de réexamen sont prévues à l'article 15 du CCAP

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2025